

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-23-1041 du 08/08/2023**

Arrêté du 3 août 2023

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE  
MINISTÉRIEL PRÈS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE LA PRÉVENTION ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

**Délégation encadrement supérieur et Talents**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la santé et de la prévention et le ministère des solidarités et des familles.

Date d'application : 01/09/2023

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL PRÈS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION PAR INTÉRIM EN QUALITÉ DE CONTRÔLEUR BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE MINISTÉRIEL PRÈS LE MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION, LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION ET LE MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

portant nomination par intérim en qualité de contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la santé et de la prévention et le ministère des solidarités et des familles

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

Vu le décret n° 2005-1429 du 18 novembre 2005 modifié relatif aux missions, à l'organisation et aux emplois de direction des services de contrôle budgétaire et comptable ministériel ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service public des comptables publics ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2023 portant admission à la retraite (administrateurs généraux des Finances publiques) ;

**ARRÊTE :**

**Article premier**

Sont chargés de l'intérim de l'emploi de contrôleur budgétaire et comptable ministériel près le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministère de la santé et de la prévention et le ministère des solidarités et des familles, en remplacement de M. Laurent FLEURIOT, admis à faire valoir ses droits à retraite :

- M. Christophe TAVAN, administrateur des Finances publiques, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de comptable public ministériel ;
- M<sup>me</sup> Hélène PHANER, contrôleur générale de 1<sup>ère</sup> classe, pour ce qui concerne l'exercice des compétences de contrôleur budgétaire ministériel.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 3 AOÛT 2023

Pour le Ministre de l'Économie, des Finances  
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique  
et par délégation

La Directrice du Budget,

Mélanie JODER

Pour le Ministre de l'Économie, des Finances  
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique  
et par délégation

Le Directeur général-adjoint des Finances publiques,

Antoine MAGNANT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756